

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 19 DECEMBRE 1797.

De Bologne, le 5 Décembre.

Quoique le Pape ait reconnu la république Cisalpine, le gouvernement de cet état continue de faire passer des troupes et de l'artillerie du côté de Rimini. Avant-hier, il est encore arrivé ici plusieurs détachemens françois, cisalpins et polonois, qui ont pris cette direction. Le Directoire de Milan exige, dit-on, de la cour de Rome le paiement de plusieurs millions que celle-ci doit, à ce qu'il prétend, aux trois légations qui ont été réunies à la république Cisalpine; et il se propose de s'emparer du duché d'Urbain, et de le garder jusqu'à ce que le Saint-Siège ait acquitté ces sommes.

Du 7 Décembre. — Les Cisalpins ont déjà commencé les hostilités contre les Romains. Il y a eu près du fort Léon, à quelques lieues de Rimini, un engagement dans lequel les premiers ont eu le dessous, quoiqu'ils eussent deux petites pièces de canon. Un adjudant-général Cisalpin a eu la jambe cassée. Nous attendons les détails de ce combat.

De Gènes, le 6 Décembre.

Hier, le citoyen Porro, ministre de la république Cisalpine a eu sa première audience de notre gouvernement provisoire. Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup d'appareil.

L'on apprend de toutes les parties de notre république, que la nouvelle constitution a été adoptée à l'unanimité.

Le général Sauret, commandant des troupes françoises qui sont ici, en a fait la revue avant-hier. Le général Massena est arrivé ici de Plaisance; il est suivi de sa division, forte de 10 mille hommes, que l'on dit destinée à agir contre le Portugal.

De Milan, le 7 Décembre.

La république Cisalpine va être répartie en 7 divisions militaires, et 3 directions d'artillerie et du génie. Il n'y aura qu'un seul arsenal de construction, une seule fonderie qui sera établie à Crema; les armes seront fabriquées à Brescia. L'école d'artillerie et du génie sera à Modène, et le polygone pour l'artillerie à Crema.

L'on mande de Turin que l'échange des ratifications du traité d'alliance offensive et défensive entre le Roi de Sardaigne et la république françoise, a eu lieu à Paris le 23 du mois dernier entre M. le comte de Balbo et le ministre des affaires étrangères.

L'on ne doute nullement ici que les députés Grisons envoyés près du général Buonaparte n'échouent dans leur mission, et l'on regarde la Valteline comme irrévocablement réunie à notre république. La diète réunie à Coire vient de se séparer; elle a formé un comité de 10 membres, chargé d'exécuter ses ordres.

De Venise, le 8 Décembre.

Il est encore parti hier d'ici des troupes françoises. L'hôpital s'est aussi mis en route pour Ferrare.

On vend pour le compte des François le sel dont l'ancien gouvernement avoit formé des magasins considérables, et de la valeur de deux millions.

Le noble Querini, ci-devant ministre de Venise près la République françoise, a été arrêté le 4 et conduit à Milan, d'où il doit être transféré à Paris. On parle diversement sur les motifs de cette arrestation.

L'on apprend de Padoue, que toutes les troupes françoises qui se trouvoient dans cette ville, en sont parties le 4 pour se porter sur Brescia, où l'on dit qu'il y a éclaté des troubles sérieux.

De Vienne, le 9 Décembre.

M. le comte de Colloredo-Mansfeld, fils du

chancelier de l'Empire, va se rendre à Berlin pour féliciter, au nom de notre monarque, le Roi de Prusse sur son avènement au trône.

Depuis la réunion des membres du congrès à Rastadt, il arrive fréquemment ici des courriers de différens princes et états de l'Empire.

Différens avis annoncent l'apparition de 12 vaisseaux de guerre anglois à l'entrée de la mer adriatique.

Notre grande lotterie d'Etat a été ouverte avec le meilleur succès; déjà une grande quantité de billets ont été pris. Douze de nos banquiers se sont chargés d'avancer successivement à la cour les 10 millions dans le terme de 8 mois, moyennant un intérêt de 7 pour cent.

Suite de Paris, du 11 Décembre.

Le Rédacteur a donné une relation fort étendue du cérémonial observé dans la séance publique du Directoire du 10. Nous en extrairons les détails les plus saillans.

A midi, l'artillerie placée dans le jardin du Luxembourg, annonça le commencement de la fête. Le cortège, qui s'étoit rassemblé dans le Palais Directorial, se mit en marche ainsi qu'il suit: Les commissaires de police; les tribunaux de paix; les douze administrations municipales; le bureau central; l'administration centrale du département; l'administration des monnoies; le tribunal de commerce; le tribunal correctionnel; le tribunal civil; le tribunal criminel; le tribunal de cassation; les commissaires de la trésorerie; les commissaires de la comptabilité; les professeurs des écoles centrales; l'institut national des sciences et des arts; l'état-major de la 17^{ème} division militaire; celui de la place de Paris; les huissiers du Directoire; les messagers d'état; les ambassadeurs et agens des puissances étrangères; les ministres; le Directoire exécutif. Un corps de musique dirigeoit la marche. Le cortège arriva dans cet ordre dans la grande cour, où tout avoit été disposé pour la cérémonie. Au fond s'élevoit l'autel de la patrie, surmonté des statues de la liberté, de l'égalité et de la paix. Il étoit décoré de plusieurs trophées. Dans la partie supérieure étoient placés cinq fauteuils pour les membres du Directoire, et un siège pour le secrétaire général; au dessous étoient les sièges préparés pour les ministres; ceux des membres du corps diplomatique étoient sur une estrade au bas de l'autel. De chaque côté de l'autel s'élevoit en demi-cercle, un vaste amphithéâtre destiné aux membres des autorités constituées et au conservatoire de musique. A chaque côté de l'amphithéâtre étoit placé un faisceau des drapeaux des différens armées

de la République. Les murs de la cour étoient ornés de tentures tricolores et de trophées militaires. Une vaste tente s'éten- doit sur l'autel de l'amphithéâtre. Une foule immense de spectateurs garnissoit la cour, et les fenêtres des appartemens; toutes les rues environnant le Palais étoient remplies d'une multitude innombrable de citoyens, qui n'avoient pu trouver place dans la cour. Des corps de troupes étoient disposés tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur, pour maintenir l'ordre.

Le cortège ayant pris place, les généraux Buonaparte, Joubert et le chef de brigade Androssi parurent, conduits par les ministres de la guerre et des relations extérieures. Alors les cris de *vive Buonaparte, vive la république, vive la grande nation*, se firent entendre de toutes parts. Buonaparte s'avança avec calme et modestie; parvenu devant l'autel de la patrie, le ministre des relations extérieures prononça le discours suivant:

„Citoyens Directeurs. J'ai l'honneur de présenter au Directoire exécutif le citoyen Buonaparte, qui apporte la ratification du traité de paix conclu avec l'Empereur.

„En nous apportant ce gage certain de la paix, il nous rappelle, malgré lui, les innombrables merveilles qui ont amené un si grand événement; mais qu'il se rassure; je veux bien taire en ce jour tout ce qui fera l'honneur de l'histoire et l'admiration de la postérité; je veux même ajouter, pour satisfaire à ses vœux impatiens, que cette gloire, qui jette sur la France entière un si grand éclat, appartient à la révolution. Sans elle, en effet, le génie du vainqueur de l'Italie eût languï dans de vulgaires honneurs. — Elle appartient au gouvernement qui, né comme lui de cette grande mutation qui a signalé la fin du siècle 18^{ème}, a su deviner Buonaparte, et le fortifier de toute sa confiance. — Elle appartient à ces valeureux soldats dont la liberté a fait d'invincibles héros. — Elle appartient enfin à tous les François dignes de ce nom; car c'étoit aussi, n'en doutons point, pour conquérir leur amour et leur vertueuse estime qu'il se sentoit pressé de vaincre, et ces cris de joie des vrais patriotes, à la nouvelle d'une victoire, reportés vers Buonaparte, devenoient là les garants d'une victoire nouvelle. — Ainsi, tous les François ont vaincu en Buonaparte; ainsi sa gloire est la propriété de tous; ainsi, il n'est aucun républicain qui ne puisse en revendiquer sa part. Il est bien vrai qu'il faudra lui laisser ce coup-d'œil qui déroboit tout au hasard, et cette prévoyance qui le rendoit maître de l'avenir; et ces soudaines inspirations qui déconcertoient, par des ressources inespérées, les plus savantes combinaisons de l'ennemi; et cet art de ranimer en un instant les courages ébranlés, sans que lui perdît rien de son sang-froid; et ces traits d'une audace sublime qui nous faisoient frémir encore pour ses jours, longtems après qu'il avoit vaincu; et cet héroïsme si nouveau, qui, plus d'une fois, lui a fait mettre un frein à la victoire, alors qu'elle lui promettoit ses plus belles palmes triomphales. — Tout cela sans doute étoit à lui; mais cela encore étoit l'ouvrage de cet amour insatiable de

la patrie et de l'humanité; et c'est-là un fonds toujours ouvert, que les belles actions, loin de l'épuiser, remplissent chaque jour davantage, et d'où chacun pourra toujours tirer des trésors de vertu, de grandeur véritable et de magnanimité. On doit remarquer, et peut-être avec quelque surprise, tous mes efforts en ce moment pour expliquer, pour atténuer presque la gloire de Buonaparte; il ne s'en offensera pas. Le dirai-je? j'ai craint un instant pour lui cette ombreuse inquiétude qui, dans une République naissante, s'allarme de tout ce qui semble porter une atteinte quelconque à l'égalité; mais je m'abusais: la grandeur personnelle, loin de blesser l'égalité, en est le plus beau triomphe; et, dans cette journée même, les républicains français doivent plus grands. Et quand je pense à tout ce qu'il fait pour se faire pardonner cette gloire, à ce goût antique de la simplicité qui le distingue, à son amour pour les sciences abstraites, à ses lectures favorites, à ce sublime Ossian, qui semble le détacher de la terre; quand personne n'ignore son mépris profond pour l'éclat, pour le luxe, pour le faste, ces méprisables ambitions des âmes communes; ah! loin de redouter ce qu'on voudroit appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être le solliciter un jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre: peut-être lui ne le sera jamais, telle est sa destinée. — Dans ce moment, un nouvel ennemi l'appelle: il est célèbre par sa haine profonde pour les Français, et par son insolente tyrannie envers tous les peuples de la terre. Que par le génie de Buonaparte il expie promptement l'une et l'autre, et qu'enfin une paix digne de toute la gloire de la République soit imposée à ces tyrans des mers; qu'elle venge la France, et qu'elle rassure le monde! Mais entraîné par le plaisir de parler de vous, général, je m'aperçois trop tard que le public immense qui vous écoute, est impatient de vous entendre; et vous aussi, devez me reprocher de retarder le plaisir que vous aurez à écouter celui qui a le droit de vous parler au nom de la France entière, et la douceur de vous parler encore au nom d'une ancienne amitié.

L'assemblée brûloit d'entendre le héros de l'Italie. Le plus profond silence régnoit; Buonaparte prit alors la parole et prononça le discours que nous avons rapporté. A peine eut-il achevé qu'un concert d'acclamations se fit entendre jusqu'aux nues. Le citoyen Barras, président du Directoire répondit au héros en ces termes:

Citoyen général! „La nature, avare de ses prodiges, ne donne que de loin en loin des grands hommes à la terre; mais elle dut être jalouse de marquer l'aurore de la liberté par un de ces phénomènes, et la sublime révolution du peuple français, nouvelle dans l'histoire des nations, devoit présenter un génie nouveau dans l'histoire des hommes célèbres. Le premier de tous, citoyen général, vous avez secoué le joug de parallèles, et du même bras dont vous avez terrassé les ennemis de la République, vous avez écarté les rivaux que l'antiquité vous présentoit. Tous les âges, tous les empires offrent des conquérans précédés de l'effroi, suivis de la mort et de l'esclavage, arrosant des larmes de l'humanité le germe de leur gloire; mais vous, citoyen général, vous avez médité vos conquêtes avec la pensée de Socrate; vous avez

semé tout à-la-fois sur vos traces la victoire et la liberté; vous avez reconcilié par la sagesse de votre conduite l'homme avec la guerre, et les peuples d'Italie n'ont vu dans l'armée républicaine que des amis qui venoient briser leurs chaînes. Après dix-huit siècles vous avez vengé la France de la fortune de César; il apporta dans nos champs l'asservissement et la destruction, vous avez porté dans son antique patrie la liberté et la vie; ainsi se trouve acquittée l'immense dette que le ressentiment des Gaulois avoit contractée envers l'orgueilleuse Rome. (La suite ci-après.)

Pendant la cérémonie, un événement malheureux a eu lieu dans la cour du Luxembourg. Un particulier étoit monté sur un des échafauds dressés dans ce lieu pour les réparations qui s'y font; s'étant assis sur l'extrémité d'une des planches, le poids de son corps a fait lever l'extrémité opposée; il est tombé et a été tué à l'instant. Dans sa chute, il a blessé deux femmes assez grièvement.

Buonaparte a été visiter les invalides, qui vieux ou jeunes, se sont empressés de rendre hommage au pacificateur du continent.

Les dames de la halle se sont présentées chez ce général, pour le complimenter; le portier a mis assez brusquement à la porte ce ramas de femmes dissolues qui vont périodiquement congratuler les gagnans de la loterie, les nouveaux ambassadeurs, les nouveaux fournisseurs, les acquittés des tribunaux, et en général tous ceux qui paroissent avec éclat sur la scène du monde. (Bulletin de Paris.)

On vit hier, pendant toute la journée, une étoile brillante, qui paroissoit fixée au-dessus du palais du Directoire, et jettoit le plus vif éclat. Une foule de curieux sur la place de l'Odéon, et à l'extrémité de la rue de la Comédie Française, ne pouvoient se lasser de la contempler; on l'appelloit l'Etoile de la Paix. Les Anciens n'auroient pas manqué de tirer de cet incident un favorable augure; les Français sont assez philosophes pour ne pas croire que la Nature change ses lois pour leur annoncer un bonheur ou des triomphes, qui dépendent du courage de leurs armées et de la sagesse de leurs magistrats. (Ibid.)

Il existe en ce moment au Havre trois bateaux propres à la navigation de la mer jusqu'à Paris. Deux sont mâtes en goëlettes, et peuvent porter chacun 100 tonneaux. Un est maté en both, et est susceptible d'en porter 500; leurs mâts sont à bascule, pour le passage des ponts; ils sont prêts à prendre charges, et n'attendent que du frêt pour commencer leur premier voyage. Paris va donc devenir un port de mer.

On mande d'Avignon que trois émigrés y ont été condamnés à mort. Ils se nomment : Rey d'Isle, Duprat de Chateau-Renard et Strangin-d'Aiguillière.

D'Amsterdam, le 8 Décembre.

Des lettres de Petersbourg du 2 Novembre annoncent que les créances de la Hollande sur le ci-devant royaume de Pologne et sur la Russie, qui se montent à une somme de 72 millions, ont été reconnues par l'Empereur de Russie, et déclarées dettes de l'état. Ce souverain a en outre ordonné que les intérêts annuels de ces dettes seroient exactement payés. (*Courier du Bas-Rhin*).

De Bruxelles, le 11 Décembre.

On apprend de Dunkerque que l'armement s'y poursuit avec beaucoup de vigueur; les troupes arrivent de toutes les parties de la république et des pays conquis. De leur côté les anglois surveillent tous ces mouvemens, et leur croisière le long des côtes et à l'embouchure de l'Escaut met les plus grandes entraves au commerce.

La loi pour la suppression des chapitres et des congrégations religieuses existant encore dans les 9 départemens réunis, vient d'arriver et va être mise de suite à exécution. On commencera par séquestrer les biens de ces institutions, pour les vendre ensuite comme les autres biens nationaux.

L'on attend ici un homme d'affaires chargé par L. A. l'Archiduchesse Marie Christine et l'Archiduc Charles, de faire lever le séquestre des biens qui leur appartiennent et qu'ils se proposent de faire vendre aux termes du traité de paix.

De Strasbourg, le 15 Décembre.

Le quartier-général de l'armée d'Allemagne sera transféré incessamment d'Offenbourg à Alzey, et de-là à Mayence. (L'arrêté du Directoire du 9, apportera vraisemblablement quelque changement dans cette disposition). C'est le 20 de ce mois que nos troupes doivent prendre possession de cette importante forteresse. Leur entrée avoit été d'abord fixée au 15; mais comme le transport des magasins et artillerie des Autrichiens ne pouvoit être achevé à cette époque, on a différé de 5 jours.

■ L'église cathédrale de Strasbourg vient d'être fermée, et elle ne servira plus à aucune espèce de culte; on la destine uniquement à la célébration du décadi et des autres fêtes nationales.

Suivant les lettres de Bâle, le sénat de cette ville a rappelé au Directoire helvétique qu'il existoit déjà

une décision au sujet des émigrés, prise il y a deux ans dans une diète générale; il annonce en même tems qu'il s'occupe de l'éloignement des émigrés. M. Ochs, député de Bâle, a rencontré le général Buonaparte à 20 lieues de Paris, et a fait la route avec lui. L'on attend avec impatience l'issue de sa mission.

De Cologne, le 15 Décembre.

Il n'y a plus qu'un très petit nombre de troupes françoises dans nos environs sur la rive droite; elles ont passé successivement le Rhin pour se porter dans les départemens rémis. Notre garnison est dans ce moment très peu nombreuse; elle sera, dit-on, relevée cette semaine.

Les bruits qui se répandent, et les nouvelles mesures que l'on prend depuis quelques jours, augmentent encore les allarmes des habitans de cette ville. Avant-hier, on a enlevé l'aigle impérial qui se trouvoit encore à différens édifices publics. Le tribunal des échevins, et en général tous les tribunaux particuliers qui existoient encore, viennent d'être supprimés; on a établi à leur place un tribunal de première instance et un d'appellation. Dans la salle où le premier tient ses séances, on a substitué au portrait de l'Empereur, l'effigie de la déesse de la raison.

L'on continue d'astreindre les fonctionnaires publics à la prestation du serment. Les quatre facultés ont remis à ce sujet une protestation; les professeurs des trois collèges en ont aussi rédigé une. L'on doit s'attendre à voir bientôt fermer les collèges comme à Bonn. Le serment prêté avec restriction par l'université de cette dernière ville, a été annulé, et l'on exige de ses membres un serment absolu.

De Rastadt, le 16 Décembre.

Il y aura demain une nouvelle séance de la députation de l'Empire.

Son Exc. M. le comte de Görz est arrivé aujourd'hui à midi.— Le nombre des députés particuliers des différens Etats de l'Empire augmente journellement. M. le conseiller de Schron, député de la Princesse-Abbesse d'Essen; et Mrs. de Pfardt, de Truchsess et d'Ittner, chargés de pouvoirs du prince de Heitersheim, sont arrivés ces jours derniers.

Le Roi de Danemarck a nommé pour le congrès de paix: M. le baron de Dieden, ministre plénipotentiaire près la diète générale de l'Empire; M. le professeur d'Eggers, conseiller de légation, M. d'Eiben, secrétaire.

L'on a des avis certains que le général Buonaparte a quitté aujourd'hui Paris pour revenir à Rastadt.